

# Cruelles Archives

Affaires  
criminelles  
de Vaucluse

## UNE ÉPHÉMÈRE ÉVASION

Archives  
départementales  
de Vaucluse

 Département  
de  
VAUCLUSE

À partir de « *Les grandes affaires criminelles de Vaucluse* »  
de Sylvain Larue, De Boree, 2005.

Au cœur de l'été 1937, la prison Sainte-Anne d'Avignon est le théâtre d'une triple évasion : Honoré Passeron, Ange Quaranta et Gabriel Kamphaus ont pris la fuite en passant par une double échelle dressée contre le mur du chemin de ronde. La police est sur le qui-vive : les trois évadés ont à leur actif plusieurs vols et meurtres. Fort heureusement, ils sont repris peu de temps après et regagnent leurs cellules. Un an après, c'est l'heure du procès : le tribunal condamne Honoré Passeron à quinze ans de travaux forcés tandis que ses deux comparses sont les derniers condamnés à être exécutés en public en Provence.

Le 27 avril 1937, deux hommes comparaissent devant la cour d'assises. Le premier s'appelle **Honoré Passeron**, puisatier à la Seyne-sur-Mer. Il a 29 ans et déjà un certain passé en vols et effractions. Le second, c'est le Cannois **Ange Quaranta**, 34 ans, son complice, passé en justice plusieurs fois en Italie et en France pour des petits délits. Mais c'est désormais un assassin...



Honoré Passeron  
(Arch. dép. Vaucluse 2 U 688)

Au cours de l'été 1936, on constate une série de plusieurs vols et cambriolages dans le Var, dans les propriétés bordant la plage d'Hyères et aussi à Toulon. Sentant que le vent de la chance allait tourner et que la police finirait tôt ou tard par s'intéresser de trop

près à leur cas, les deux hommes préférèrent quitter le Var. Où aller ? **Quaranta** a bien une idée : à Cavaillon vit une de ses maîtresses, **Fernande Helvig**. Il est temps de se rappeler à son bon souvenir. Début août 1936, dans l'après-midi, les bandits volent une voiture à Toulon, et **Passeron** s'installe au volant, direction la Durance. Entre la côte et Cavaillon, nos hommes laissent libre cours à leurs activités, et volent sans vergogne tout au long du chemin.



Ange Quaranta  
(Arch. dép. Vaucluse 2 U 688)

À leur arrivée, retrouver **Fernande** dans la ville n'est qu'une question d'heures, car son amant connaît ses habitudes.

Le soir tombe à peine quand **Quaranta** reconnaît la jeune femme, à la terrasse du Coquet-Bar, situé place de la Mairie. Mais à sa grande déception, l'accueil n'est pas celui qu'il espérait. **Fernande** ne semble pas spécialement ravie de le voir, et se fâche quand il lui demande tout de go de les héberger quelque temps, lui et **Honoré**. La discussion devient de plus en plus houleuse, et **Fernande** finit par insulter son ancien compagnon. L'humeur méditerranéenne de **Quaranta** ne supporte guère ce genre de refus. Alors, sortant de dessous sa veste un revolver, il abat froidement sa maîtresse. Puis, tout aussi calme, il quitte les lieux, suivi par un **Passeron** affolé, et va dans un bar non loin de là pour téléphoner à la police. Puis, une consommation à la main, il attend patiemment l'arrivée des agents.

Revenons au 27 avril 1937. Le procès est assez long : il dure la journée entière, et ne s'achève qu'à une heure tardive, dans la nuit. Le verdict est accompagné de circonstances atténuantes. **Ange Quaranta** est condamné à vingt ans de travaux forcés, et **Passeron**, seulement à cinq ans de prison. Le jury décide qu'il n'a pas été complice du meurtre, et se contente de le punir pour les vols.

Deux jours plus tard, nouveau procès, celui d'un autre assassin, du nom de **Gabriel Kamphaus**, 45 ans, né à Herserange, dans la Meurthe-et-Moselle.

L'homme a pourtant un emploi sérieux. Il possède à Toulouse un magasin où il vend des accessoires pour automobiles et des pièces électriques pour T.S.F. Mais il est lui aussi bien connu des services de police. Depuis 1924, il a déjà été condamné douze fois à de la prison pour des motifs divers : vols, escroqueries et abus de confiance. Il a agressé un couple de cultivateurs dans

une ferme isolée d'Entrechaux et les a laissés pour mort. C'est une tentative d'assassinat, **Kamphaus** est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Il est emmené dans une cellule de la maison d'arrêt Sainte-Anne d'Avignon, en attendant un départ pour une des maisons centrales de France.

Vous avez fait connaissance avec les trois criminels qui nous intéressent pour cette affaire d'évasion.

En voici le récit. Il est une heure du matin, ce dimanche 25 juillet 1937, et **Fernand Chapel** s'étonne. Cela fait plus de dix minutes qu'il attend, dans la conciergerie de la prison d'Avignon, la relève de son collègue **Joseph Martel**. Et si son collègue avait été victime d'un malaise ? Ce n'est pas un vieillard mais il est le doyen des surveillants de Sainte-Anne.

**Chapel** avance, lampe à la main, dans les couloirs de la prison, grimpe les escaliers et, arrivé sur le palier du premier étage, stoppe net. Face à lui, la grille séparant les cellules de l'escalier est ouverte. L'idée d'une évasion lui vient aussitôt à l'esprit, et le gardien s'en va ventre à terre pour réveiller son chef, **Monsieur Beaumelle**. Ils trouvent **Martel** évanoui, accroupi dos au mur, les vêtements maculés de sang dans une cellule vide.

On le soigne et il raconte que pendant sa ronde, tout allait bien, mais en haut de l'escalier qui mène au rez-de-chaussée, le gardien a constaté que le plafonnier était éteint. Pensant que l'ampoule



*Gabriel Kamphaus  
(Arch. dép. Vaucluse 2 U 688)*



La cellule dans laquelle est enfermé le gardien Martel par les trois évadés (Arch. dép. Vaucluse 2 U 688)

était tout simplement grillée, il s'est approché et soudain, il a été agressé. Il a reconnu **Ange Quaranta**, qui tenait dans sa main une barre de fer. La matraque improvisée siffla dans l'air et s'abattit violemment sur le crâne du maton dont la robustesse lui permit de continuer à se battre. Sentant alors deux mains entourer sa gorge et serrer, il s'est retourné et a vu **Gabriel Kamphaus** qui tentait de l'étrangler. Derrière lui se trouvait un troisième homme qu'il n'a pu identifier.

Les différentes portes de la prison ont été soigneusement fermées par les évadés, désireux de ne pas laisser la moindre trace de leur fuite. Seuls éléments : dans le chemin de ronde, une double échelle dressée contre le mur, et au sommet, un drap noué pour passer dans la rue... Ils sont donc trois à avoir fui : **Quaranta**, **Kamphaus** et **Passeron**.

L'alarme est rapidement donnée, car les trois fuyards n'ont rien d'enfants de cœur. À tous les carrefours avoisinants, gendarmes casqués et armés, barrages, au cas où les bougres seraient partis en voiture... On se demande s'ils ont pris la direction de Marseille, celle de Paris, où s'ils sont restés sur Avignon.

Un jour et une nuit s'écoulent et les policiers sont

sur les dents... Mais le lundi matin arrive et avec lui, des résultats. Il est 10 heures du matin quand les **gendarmes Dianoux** et **Saint-Raymond**, de Bagnols-sur-Cèze, rattrapent **Kamphaus** et **Passeron** sur des bicyclettes volées.

Interrogés par le **capitaine Sanguinetti**, les deux bandits racontent leur évasion, et prétendent ne pas avoir attaqué le gardien, et ignorer totalement pourquoi leur complice, désigné cerveau de l'affaire, l'a sauvagement attaqué. En franchissant le mur, **Quaranta** serait mal tombé et se serait foulé la cheville. Obligés de le transporter, les premiers mètres ont été durs à parcourir. Ils cherchaient une voiture dans les rues d'Avignon, une ville qu'ils ne connaissaient pas, et faute d'en trouver une, ils ont abandonné **Quaranta** près d'une fontaine. Eux, ils ont pris deux bicyclettes sur le bord du chemin.



L'échelle utilisée pour sortir de la prison Sainte-Anne (Arch. dép. Vaucluse 2 U 688)

De son côté, **Ange Quaranta** finit sa cavale d'une façon très semblable à celle de ses complices, repris à peine quelques heures après eux. Mais il n'est pas allé bien loin. On le cueille claudicant et fiévreux près de l'hospice Sixte-Isnard. Il demande au brigadier : « *Est-ce que le gardien Martel est mort ?* »



Hospice Sixte Isnard (Arch. comm. d'Avignon 30 Fi 819).

Il est réceptionné par les **commissaires Pouches** et **Fioconni** qui effectuent l'interrogatoire. Au préalable, le malfrat est nourri (il n'a rien mangé depuis le samedi) et son pied est pansé. Bien qu'il l'ignore, ses premiers aveux corroborent absolument ceux de ses complices.

Sa blessure, il la doit d'avoir mal atterri de l'autre côté du mur d'enceinte. Il s'est fracturé le bas du tibia. Dans la nature, le plus faible est souvent mis à l'écart. Cela n'a pas échappé à la règle : **Passeron** et **Kamphaus** n'ont pas aidé leur camarade et ils l'ont abandonné sur les bords du Rhône. Il a dû se traîner sur les berges, en essayant de passer inaperçu, jusqu'à la porte Saint-Lazare où il a trouvé un tas de bois derrière lequel il s'est caché, grelottant de fièvre, du samedi soir au lundi matin. Mais le mal devenant insupportable, vers 10h30, il a préféré quitter sa planque pour se rendre à l'hospice Sixte-Isnard.

La foule est importante quand arrive **Quaranta** à la prison. Quelques rires fusent car l'homme est

à califourchon sur le dos d'un inspecteur de la Sûreté, faute de pouvoir se déplacer seul.

Le trio évadés voit se refermer sur eux la monumentale porte de la prison Sainte Anne.

Mais pour bien rendre sa décision, la Justice se doit de connaître la vérité dans tous ses aspects. L'enquête se prolonge donc le lendemain.

Le responsable, l'instigateur de cette évasion, c'est **Ange Quaranta**. Son plan était d'ailleurs très bien préparé. Les trois bandits imaginaient franchir le mur d'enceinte en atteignant le sol sans mal. Sans attendre, ils auraient gagné à pied une cachette pour y passer la journée à l'abri. À la faveur de la nuit, ils se seraient emparés d'une voiture, et **Passeron**, doué pour la conduite, se serait installé au volant. Ensuite, destination inconnue, cela aurait été une question de chance d'échapper aux barrages.

Mais comme dans toute situation, il y a des aléas. Ici, la chute malencontreuse de **Quaranta** qui a entraîné son abandon par ses complices et la ruine de tout le projet.

**Quaranta** ne dit pas comment il réussit à scier la porte de sa cellule, ni comment il réussit à se procurer la clé, mais il reconnaît être l'auteur du coup qui manqua de tuer le surveillant Martel.

Le procès d'**Ange Quaranta**, **Gabriel Kamphaus** et **Honoré Passeron** s'ouvre presque un an jour pour jour après la tentative d'évasion, le 27 juillet 1938. Le climat est visiblement hostile aux accusés. Après le rappel des faits dans l'acte d'accusation, les témoins se présentent à la barre et accablent les inculpés. Le témoignage du **gardien Martel**, resté diminué par son agression, cause une vraie émotion. La journée s'achève sur les terribles imprécations du procureur de la République, qui demande aux jurés de ne laisser aucune chance supplémentaire à ces irrécupérables bandits : il faut la mort pour **Quaranta**, le responsable ; la mort pour **Kamphaus**, cet assassin de



Dossier d'assises de l'affaire d'évasion par violence (Arch. dép. Vaucluse 2 U 688)

vieillards injustement sauvé de l'échafaud l'année précédente ; le bagne à vie pour **Passeron**.

Les réquisitoires des avocats des accusés n'y changent rien. Quand, peu avant midi, les jurés entrent dans la salle d'audience, c'est pour rendre un verdict lourd. Toutes les questions ont des réponses affirmatives. Seul **Passeron** bénéficie des circonstances atténuantes.

Aussi, le président lit l'arrêt condamnant **Passeron** à quinze années de travaux forcés, et **Ange Quaranta** et **Gabriel Kamphaus** à la peine de mort.

Trois mois s'écourent pendant lesquels le moral des deux condamnés à mort ne cesse de baisser. Quand on réveille les deux hommes, le samedi 29 octobre vers 4h50, **Gabriel Kamphaus** dit juste : « C'est bien. »

**Quaranta**, lui, saute de son lit et salue chacun des assistants venus dans sa cellule. Les deux hommes reçoivent les derniers sacrements, **Kamphaus** le protestant s'entretient avec un pasteur, et **Quaranta** écoute la messe et communie.

À 5h44, **Quaranta** paraît aux yeux du public. Le couperet tombe presque aussitôt. Trois minutes plus tard, **Kamphaus** apparaît à son tour. En voyant la guillotine, l'idée de mourir le fait se

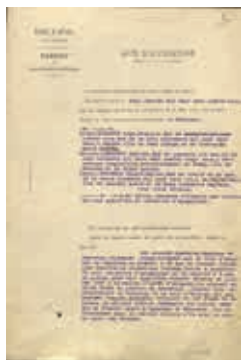
cabrer ; il se jette sur la bascule en envoyant la tête de côté. Mais les bourreaux ont l'habitude des condamnés peu coopératifs, et l'incident ne dure que quelques secondes, le temps de remettre l'homme ligoté en bonne place. Puis le corps de **Kamphaus** rejoint celui de son codétenu dans le panier de la guillotine.

**Anatole Deibler** le bourreau, une fois rentré chez lui, note ces deux nouvelles exécutions dans son carnet, sous les numéros 393-297 et 394-298 (le premier chiffre indique le nombre d'exécutions auxquelles il a participé, le second le nombre de têtes qu'il a personnellement coupées).

Bientôt les exécutions ne se feront plus aux yeux de tous. C'est **Edouard Daladier**, président du Conseil et Vaclusien, qui proposera cette loi. C'est ainsi que **Quaranta** et **Kamphaus** sont bien les derniers exécutés en public en Provence. ■

**Acte d'accusation de la cour d'Appel de Nîmes, 13 janvier 1938.**

**Arch. dép. Vaucluse 2 U 688.**



Les accusés Quaranta, Kamphaus et Passeron sont renvoyés devant la cour d'assises de Vaucluse pour être jugés des crimes et délits connexes d'évasion par violence, vols qualifiés et tentative d'assassinat. Ce document relate en détail les

événements et notamment l'agression du surveillant Martel à coup de barre de fer sur la tête et la tentative d'étranglement avec une corde.

**Pièces du dossier de procédure de l'affaire Quaranta, Kamphaus, Passeron, 25 juillet 1937.**

**Arch. dép. Vaucluse 2 U 688.**

Cet ensemble de trois photographies donne à voir les circonstances et les lieux de l'évasion des trois prisonniers. On remarque l'échelle en bois déployée pour passer les hauts murs de la prison d'Avignon ainsi que la numérotation des cel-



lules où étaient emprisonnés les évadés (n°34 et 35). La cellule n°33 est utilisée pour enfermer le surveillant Martel lors de leur fuite.

**Pièce du dossier du prisonnier Ange Quaranta. Carte postale, 11 mai 1937.**

**Arch. dép. Vaucluse 2 Y 452.**



À cette époque, Quaranta purge les vingt ans de condamnation pour le meurtre de son ancienne maîtresse à la prison d'Avignon. Son cousin « Dédé Pêcheur » lui fait parvenir de Toulon une photographie du chien de la famille pour

lui faire garder bon moral. Il écrit :

« *Cher cousin,*

*Je te fais parvenir se que tu demande car je sais que sa te feras plaisir. J'espère que la santé vas toujours a peut près et que le morale est toujours bon.*

*Bien le bonjour de ton cousin Dédé pêcheur. »*

**Pièce du dossier du prisonnier Gabriel Kamphaus. Lettre de Kamphaus au surveillant chef de la maison d'arrêt d'Avignon, 15 mai 1938.**

**Arch. dép. Vaucluse 2 Y 452.**

Kamphaus se plaint dans cette lettre du surveillant Martel, le même que lui et ses acolytes ont agressé un an plus tôt. Pour faire valoir, selon ses propres mots, « *la justice du droit* », il indique commencer une grève de la faim « *jusqu'à que mort s'en suive* ».



# Cruelles Archives

L'exposition propose de découvrir huit faits-divers extraits des dossiers de police, de justice, des prisons, de la presse conservés aux Archives départementales.



[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

[@departementvaucluse](https://www.facebook.com/departementvaucluse)



Archives  
départementales  
de Vaucluse

Palais des papes • 84000 Avignon  
04 90 86 16 18 • [archives84@vaucluse.fr](mailto:archives84@vaucluse.fr)  
<https://archives.vaucluse.fr>